

plus souvent par une imagination déréglée, trouveraient l'histoire véridique de celui qui fut notre frère infiniment supérieure à ces tristes inventions. Il demeura ici pendant un siège et des assauts terribles, et tandis que le monde faisait sur sa tête un fracas épouvantable, il vivait tranquille parmi les morts.

—Et c'était aussi un missionnaire? demandai-je.

—Oui, un missionnaire qui, la croix d'une main et le bréviaire de l'autre, appelait à lui les infortunés, et leur prodiguait ses consolations. Nul ne pouvait l'entendre sans que ses yeux ne se changeassent en deux sources de larmes. Pendant qu'il faisait son noviciat, son frère aîné vint à mourir, et il se trouva en possession d'un riche majorat. Beaucoup de ses anciens amis le pressèrent alors de rentrer dans le monde, et ils obtinrent même du père Provincial que sa profession fût retardée de six mois, espérant ainsi le faire changer de résolution. Mais ils ne purent rien gagner. Il a lui-même raconté qu'à l'époque où il devait prononcer ses vœux, il avait eu à soutenir chaque nuit des luttes acharnées contre les démons, les capitaux et les revenus de ses ancêtres.

—Ainsi, demandai-je, tous, avant de triompher, ont dû combattre à outrance?

—Tous, mon frère, me répondit le père Joseph. Cet autre qui repose ici a été surnommé, à cause de son innocence et de sa douceur, la colombe du couvent. Un jour qu'il assistait un malade, celui-ci lui donna un rude soufflet. Alors le religieux, présentant l'autre joue, dit que ce n'était pas un, mais deux soufflets qu'il méritait, pour n'avoir pas su inspirer à son frère l'amour de Dieu; sur quoi le malade se mit aussitôt à pleurer et se convertit.

Nous sortîmes d'un étroit corridor, et j'aperçus devant moi un véritable temple souterrain, très-bas, mais dont les nombreuses colonnes supportaient des arcades d'une rare solidité.

—Mon frère, me dit le père Joseph, nous voici sous l'église qui, depuis peu, a entendu l'un des nôtres prononcer ses vœux.

—Je ne les ai point oubliés, répondis-je.

—Eh bien! ajouta-t-il, que mon frère se prépare à retourner à notre collège, car nous allons quitter cette demeure qui nous a offert un asile momentané.

—Allons-nous commencer nos travaux, mon Père, et parcourir les villes et les campagnes pour rassembler les fidèles autour de nous?

—Oui, et peut-être aussi pour essayer les railleries de beaucoup d'hommes aveugles. Mais nous ne leur donnerons pas pour cela des preuves moins éclatantes de notre tendresse. Car ces infortunés, entourés de toutes parts des vains prestiges du siècle, n'imaginent pas qu'il n'y ait rien de plus beau que son or et les plaisirs qu'il procure. Ils ne croient pas même pouvoir exister sans cela. La véritable vie pour eux, ce sont les marbres, l'albâtre et les lambris dorés, comme si leurs regards ne devaient jamais se détacher de ces objets passagers. Quant à nous, nous devons leur apprendre que la vie n'est que le chemin qui mène à la tombe. Vois, mon frère, s'il ne doit pas leur être pénible de reconnaître que leur vie n'est qu'une mort; que l'existence, telle qu'ils la comprennent, n'engendre que les pleurs, le désespoir et la ruine, et que le bonheur réside près des tombes dont la vue leur cause tant d'effroi.

Nous retournâmes à la galerie des sépultures, et le père Joseph s'arrêta successivement devant plusieurs niches vides.

Il garda quelques instants le silence, et il semblait vouloir sonder du regard le fond de ces ténébreuses demeures.

L'une des niches attira plus particulièrement son attention.

—Ces tombes ne sont pas encore habitées, dit-il enfin. Pendant quelque temps j'ai eu l'espoir que ma dépouille mortelle reposerait bientôt dans l'une d'elles, car je sens que mes forces s'épuisent; mais peut-être Dieu en a-t-il ordonné autrement.

—Non, répondis-je; vous pouvez encore être utile aux hommes, et à votre frère plus qu'à personne. Qui sait si nous ne reviendrons pas un jour dans ce cloître?

—Mon frère, reprit le père Joseph, j'ai voulu vous inspirer le mépris des choses de la vie, et voilà que moi-même je me sens faible et découragé, uniquement pour avoir souhaité qu'une de ces niches me servît de tombeau. O Manuel, que nous sommes faibles et fragiles en toutes choses!

Il se tut de nouveau, et enfin il se remit en marche, en disant :

—Je suis un enfant, un vrai enfant.

Peu de jours après nous étions dans notre collège.

XLV.

Le collège des missions, où nous venions d'arriver, est situé dans une position admirable. De là l'œil domine des campagnes délicieuses et très fertiles. On monte péniblement pendant une heure pour arriver au cloître. Celui-ci est protégé contre l'impétuosité des vents par des bois qui l'entourent, et dont les arbres couvrent de leurs cimes touffues un mont âpre et inculte. Du haut des sommets de cette charmante demeure on découvre mille perspectives variées, les unes plus proches et plus importantes, les autres plus lointaines et plus gracieuses.

Sous la domination arabe, qui dura très-peu de temps dans cette province, les conquérants avaient élevé là une forteresse, et du haut de ses murs ils imposaient leurs ordres à toute la contrée. Alphonse Ier d'Aragon les chassa de ce repaire, et le purifia en en faisant un cloître qu'il donna aux chanoines réguliers de saint Augustin. Les nouveaux possesseurs l'occupèrent pendant quatre siècles; après quoi l'archevêque l'assigna aux Franciscains réformés qui le transformèrent en un collège de missionnaires.

Le couvent semble s'élever au milieu d'une solitude verdoyante. Il est à une lieue de distance du plus prochain village. Dans les hivers rigoureux, cette verdure aux nuances variées disparaît sous un voile d'une blancheur éblouissante. Les neiges barrent le chemin à ceux qui vont chercher des vivres, et parfois l'on attend en

vain plusieurs jours de suite leur retour avec impatience. Alors les religieux sont obligés d'endurer toutes les privations que subissent les habitants d'une ville assiégée.

L'église est simple. Consacrée au milieu du douzième siècle, sa construction, depuis sept cents ans, n'a encore éprouvé aucun dommage. Nous suivîmes là le même genre de vie que j'ai décrit précédemment, excepté que nous faisons deux excursions par an, l'une au printemps et l'autre à l'automne. Quand j'eus reçu les ordres dans la ville archiépiscopale, et que j'eus obtenu les dispenses nécessaires, on m'adjoignit à ceux des missionnaires qui devaient parcourir le pays, et presque toujours j'accompagnai le père Joseph. Parfois nous parcourions les provinces d'Aragon et de Valence; d'autres fois nous franchissions la frontière de France, et nous poussons jusqu'à Perpignan. Nous allions trois par trois. Il y avait ordinairement quatre ou cinq de ces petites compagnies qui sortaient du collège en automne, et deux ou trois en avril, en sorte qu'il ne restait dans le cloître que le nombre de religieux nécessaire pour les exercices prescrits par la règle.

Notre séjour, dans les localités importantes, durait quelquefois un mois, et, dans les petites, quinze jours. Presque toujours nous allions à pied, bravant les fatigues du voyage, et nous n'usions de voiture ou de mules que quand le mauvais temps, une indisposition, ou une autre nécessité quelconque nous y forçaient. Nous savions, avant de l'avoir aperçu, que nous approchions d'un modeste village; car alors un grand nombre d'habitants accouraient à notre rencontre dans la campagne, comme pour nous escorter de leurs sympathies. Là, notre seule arrivée était une fête publique, et notre visite produisait à l'instant ses fruits. Les habitants, logés dans de petites cabanes de pierre sous un abri de la montagne, avaient soif de sensations morales, et ouvraient avidement leur cœur pour les recevoir. Il n'en était pas de même dans quelques grandes localités, où l'on nous témoignait d'abord assez de froideur, et où nous avions besoin de nous faire entendre pour être vus de bon œil. Las de sentir à leur manière, les habitants étaient morts à toutes les émotions que le cœur éprouve en dehors des objets matériels, et il fallait toucher fortement les fibres les plus délicates pour éveiller dans ces âmes quelques sentiments généreux. Nulle part nous ne consentions à recevoir d'autres visites que celles du pasteur spirituel et des autorités, à moins qu'on ne nous choisît pour arbitres entre parties adverses ou pour réconcilier des ennemis. Dans ces derniers cas, notre demeure se changeait en une sorte de tribunal, devant lequel on ne parlait jamais deux à la fois, mais seulement l'un après l'autre, et où la sentence du juge était accueillie avec des larmes. Le rétablissement de la concorde entre deux cœurs ennemis était le plus beau de nos triomphes.

Au milieu de mille souvenirs agréables que j'ai conservés de ces voyages, un seul m'a laissé une impression pénible. Un jour le père Joseph me dit que je devais m'armer de courage, parce que j'allais parcourir une contrée que je connaissais parfaitement. Nous approchions du bourg où j'avais passé mon enfance. Personne ne me reconnut. Parmi nos auditeurs, je ne vis aucun de ceux qui, peu d'années auparavant, m'avaient si tendrement aimé. Leurs demeures étaient occupées par d'autres maîtres. Du reste l'air était le même et ni le bourg, ni les sites environnants n'avaient changé d'aspect. Les vagues se jouaient comme autrefois sur la plage. Le vieux gardien de Saint-Telme vivait encore, accablé sous le poids de ses cheveux blancs. Quand nous allâmes visiter l'ermitage, nous trouvâmes le vieillard occupé à décorer l'autel. L'alcade du bourg nous accompagnait, sans se douter que je savais le chemin beaucoup mieux que lui.

—Autrefois, nous dit le gardien, Vos Paternités auraient vu ce sanctuaire orné de magnifiques bouquets de fleurs. Ils étaient envoyés par une jeune fille qui n'existe plus pour cet ermitage. C'était la perle de la contrée. Mais le malheur s'est acharné sur sa famille. Un jeune homme qui était son frère adoptif, est mort le premier loin d'ici. Un an après, ses parents périrent victimes des guerres civiles. Un oncle du jeune homme tint lieu de père à la pauvre enfant tant qu'il vécut. Il l'emmena avec lui dans la capitale de la Province, où l'on dit qu'elle faillit devenir folle, parce qu'elle avait vu l'âme de son cousin.

—L'âme de son cousin? dit l'alcade; vous nous contez là une curieuse histoire, bon Antonio.

—Je ne sais pas faire d'histoires, répondit le gardien, et je puis assurer Vos Paternités que je vous dis la pure vérité. La jeune fille affirma qu'elle avait vu l'âme de son cousin, et qu'elle avait entendu sa voix qui lui disait je ne sais quoi.

—Elle a vraiment dit cela? demanda l'alcade en riant.

—J'ai la mémoire si faible, répondit le vieillard, que je me suis répété bien des fois ce que l'âme lui dit, parce que c'était quelque chose de très-extraordinaire; et maintenant, j'ai beau faire, je ne puis plus m'en souvenir. Mais néanmoins, je sais très-bien qu'elle a fait au pied de la lettre ce que l'âme lui avait commandé.

—Voyons donc ce qu'elle a fait, pour finir l'histoire? reprit l'alcade.

—Elle a fait sans s'en écarter d'un iota, répondit le vieillard, ce que le mort lui avait ordonné.

—Ainsi la mort, lui a ordonné je ne sais quoi, et elle a fait je ne sais combien de choses; en sorte que l'histoire finira par être un peu embrouillée, dit l'alcade en poussant un bruyant éclat de rire. Le conte est assez plaisant, petit Père.

Pendant ce dialogue, nous restions assis en silence, le père Joseph et moi, près de l'ermitage et nous promissions nos regards sur la scène qui nous entourait. Mais mon cœur était suspendu aux paroles du gardien, et quand celui-ci dit que la jeune fille avait fait ce que le mort lui avait recommandé, j'ouvris involontairement les lèvres pour appuyer la question de l'alcade. Mais comme mon devoir me fermait la bouche d'un triple sceau, je faillis tomber évanoui.

—Ainsi, demanda l'alcade, l'histoire finit là?

—Non pas, répondit le gardien; il y a encore autre chose qui a donné beaucoup à penser.

—Voyons ce qu'il y a encore, dit l'alcade, si toutefois la mémoire ne vous fait pas aussi défaut sur ce point.

—Voici le fait, répondit le vieillard. Un matelot qui allait se marier avec la jeune fille, ayant appris qu'elle avait suivi les instructions du défunt, devint tout à coup, de franc et joyeux garçon qu'il était, un homme sombre, concentré, et un peu mauvaise langue. C'est au point que, quand il vient par ici au retour de ses voyages, ses propos m'effraient. Il est de ceux qui disent qu'ils voudraient voir réduit en cendres ce couvent que vous apercevez là-bas.

—Et quel avantage espère-t-il en retirant? demanda le père Joseph d'un ton très-aimable.

—Que sais-je? répondit le gardien; il dit que c'est une vieille carcasse de navire qui va tomber en ruines.

—Pauvre Anselme! m'écriai-je sans pouvoir me contenir.

Le bon Antonio me regarda quelque temps de l'air le plus étonné.

—Vous le connaissez donc? me dit-il enfin.

Et me regardant toujours fixement, comme s'il eût voulu retrouver sur mon visage un souvenir effacé, il finit par prononcer lentement ces paroles qui s'adressaient à moi :

—Je ne m'étonne plus que la jeune fille ait cru voir l'âme d'un défunt, car il m'a tout à coup semblé à moi-même reconnaître dans Votre Paternité, non pas un seul mort, mais deux à la fois: un matelot qui a péri il y a vingt ans, et son fils qui, depuis treize ans déjà n'existe plus.

Et quand nous eûmes pris congé de lui, il resta encore à me regarder, tandis que nous descendions la colline de Saint-Telme.

(A continuer)

DE TOUT UN PEU.

On écrit de Rome, le 2, à la *Nazione* :

Vous avez lu dans tous les journaux que, le 23 mars, tête extraordinaire du roi d'Italie, l'*Orénoque*, le fameux *Orénoque*, en mouillage à Civita-Vecchia, a hissé le drapeau tricolore italien.

Pour apprécier l'importance de ce fait, il faut se rappeler que, précédemment, l'*Orénoque* n'avait jamais rempli cette formalité. A l'approche d'une fête nationale quelconque, cette frégate quittait le port pour aller manœuvrer au large, ou se réparer, ou bien encore le commandant s'éloignait sans donner d'instructions.

On me dit que M. le marquis de Noailles, aussitôt arrivé à Rome, fit des démarches pour que l'*Orénoque*, de même que les autres navires à l'ancre dans le port, saluât l'anniversaire de l'avènement du roi au trône. Il paraît que, n'étant pas satisfait des résultats d'une première invitation, il s'adressa directement à Paris et pria M. le duc Decazes d'intervenir dans ce sens. Le ministre de la marine aurait adressé, dans la matinée du 22, au commandant de l'*Orénoque*, un télégramme net et laconique, lui ordonnant de hisser, le lendemain, le pavillon italien. Il est probable que le capitaine devant cette injonction formelle, n'a pas cru convenable ou utile d'en avertir le Vatican, et qu'il s'est résigné, bon gré, mal gré, à obéir.

Mais l'histoire ne finit pas et ne pouvait pas finir ainsi. M. le comte de Corcelle, ambassadeur de France près le Saint-Siège, tout en étant très mécontent, crut pouvoir se dispenser de prendre acte de ce fait, comme d'une chose qui ne le regardait pas.

Le Saint-Père considérait la manifestation de l'*Orénoque* comme une insulte adressée à sa personne.

L'explication entre le cardinal Antonelli et le comte de Corcelle a eu lieu. On ne connaît naturellement pas les termes de l'entrevue, mais on peut croire que l'ambassadeur a été très embarrassé. Que pouvait-il dire? Approuver la conduite de l'*Orénoque*? C'eût été manquer de respect à son interlocuteur. La désapprouver? Il eût mieux valu dévouer les actes de son gouvernement. On peut supposer toutefois que Son Eminence, dans des termes très courts, a déclaré, par ordre du pape, à l'ambassadeur, que l'*Orénoque* ne pouvait plus rester à Civita-Vecchia à la disposition du Saint-Siège, et que celui-ci, chose que le gouvernement français aurait dû prévoir, renonçait désormais à reconnaître à l'*Orénoque* la signification politique que le monde catholique avait été heureux jusqu'ici de lui attribuer.

M. le comte de Corcelle ne peut avoir tardé à transmettre à son gouvernement le résumé de cette conversation, et spécialement sa conclusion.

Une dépêche de Berlin annonce qu'un tribunal allemand siégeant à Saverne (Alsace) vient de frapper l'évêque de Nancy d'une condamnation. Le prélat est condamné par contumace à une forte amende en raison d'un mandement adressé, en juillet dernier, au clergé de son diocèse. Cette dépêche a besoin d'être expliquée. Il est difficile de comprendre, en effet, de quel droit les juges prussiens prétendent condamner un évêque français pour un acte commis en France. Mais tout s'explique lorsqu'on sait que le diocèse de Nancy comprend une partie du territoire cédé à la Prusse par le traité de 1870. L'évêque de Nancy dépend donc dans une certaine mesure du gouvernement prussien. Depuis la paix, des négociations ont été entamées entre Paris et Berlin à l'effet de remanier les limites des diocèses de Nancy et de Metz, afin de les faire correspondre à la nouvelle frontière. Comme ces négociations ne peuvent aboutir sans l'assentiment de la cour de Rome, elles ont fait peu de progrès. M. de Bismark s'est plaint amèrement de ces délais, et c'est sans doute pour décharger sa mauvaise humeur sur quelqu'un qu'il a fait poursuivre l'évêque de Nancy. Il devra s'en tenir à une condamnation prononcée pour la forme; néanmoins, on ne saurait voir tranquillement un tribunal prussien juger un fonctionnaire français pour violation d'une loi prussienne. Cela peut sembler très logique à Berlin, mais cette logique n'est pas la nôtre.

Coquille malheureuse, d'un livre français publié en Amérique.

A la première page du délicieux recueil de poésies vaporeuses, on lit ce vers :

Aimez! le vaste nuit se répand au dehors.

Prononcez comme c'est écrit.